

is sur le marché

les financements extérieurs sont suspendus car nous sommes encore en quête de la reconnaissance internationale. J'invite ainsi la collaboration entre l'Etat et le secteur privé pour renforcer la sécurité », a expliqué le ministre de l'Economie, Pierrot Rajaonarivelo.

Logistique. Un plan d'action a été ainsi proposé lors de cette réunion. « Faute de bailleur, nous sommes à court de fonds de fonctionnement. Pouvez-vous nous aider sur le plan logistique tels les véhicu-

les, les carburants et les indemnités ? En effet, la sécurité est l'affaire de tout le monde », a évoqué l'Adjoint du commandant du groupement de la Gendarmerie d'Analamanga, Rakotondralambo Andrianaivo. « On est prêt à contribuer et assister les forces de l'ordre pour assurer la sécurité des investissements mais on ne les paie pas », a précisé Leong Yu.

Ligne rouge. Un comité ad hoc regroupant les représentants des entreprises franches,

du ministère de l'Industrie et de la gendarmerie est ainsi mis en place afin d'identifier les parts de responsabilité de chaque partie. Par ailleurs, « une ligne rouge entre ces opérateurs et la gendarmerie sera aussi créée », a soulevé le Commandant Rakotondralambo Andrianaivo. Quid de la sécurité des particuliers et des entreprises malgaches n'ayant pas les moyens de soutenir... logistiquement les forces de l'ordre ?

Navalona R.

Carpes et Tilapia

Une consanguinité élevée

Un problème au niveau de la pisciculture. « Nous n'arrivons plus à faire grossir une carpe à 1kg qu'en 5 à 6 mois contre 3 mois auparavant », raconte Randriamiandrisoa Antoine, vice-président de l'union des coopératives MVPT. Quant à Ratsimbazafy Emmanuel, président de l'APPAFI, sa carpe de 2kg peut pondre 200 000 œufs mais il ne collecte que 50 000 alevins en raison d'un taux de mortalité élevé, alors que les techniques piscicoles sont maîtrisées. Ces pisciculteurs évoquent un problème de consanguinité élevé, de dégénérescence des souches de poissons géniteurs et du

changement climatique. Mais un nouveau projet d'appui à la pisciculture continentale dans le cadre du projet PARRUR (Partenariat et Recherche dans le secteur Rural), financé par l'Ambassade de France, est lancé hier au CERSAE par le collectif MADAPISCI.

Recherches. « Le financement du projet PARRUR s'élève à plus de 1 million d'Euros et le projet s'étale jusqu'en 2013. L'objectif est d'appuyer les recherches appliquées visant à l'amélioration des conditions de vie de la population rurale », a expliqué Olivier David, responsable de ce projet. Quant au projet

de pisciculture, des recherches seront menées sur le type socio-économique d'élevage, du mode de reproduction, de l'aspect génétique et de l'aspect éco-pathologique et l'environnement écologique de la filière. Plusieurs sites dans 5 régions seront ciblés. « Des résultats seront présentés d'ici la fin de l'année et dans 2 ans. Mais en attendant, des échanges de souches génétiques entre les régions sont en vue », a conclu Razafindraibe Hanta, chef de département de la Biologie Animale de la Faculté des Sciences.

Navalona R.